



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Collège des IA-IPR
Collège des IEN ET EG**

Réf N° 2023-63
Affaire suivie par :
Jérôme Bizet
Lionel Jeanneret
Pierre-Yves Pépin
Didier Pinel
Régis Vivier
Tél. : 04 76 74 70 62

Grenoble, le 6 octobre 2023

Les IA-IPR EVS

à

Mesdames et Messieurs les CPE
et professeurs documentalistes
s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Mesdames et Messieurs les principaux

Objet : Lettre de rentrée 2023

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu bénéficier d'une pause estivale réparatrice et que vous avez abordé la rentrée dans des conditions satisfaisantes, tant personnelles que professionnelles. Nous souhaitons vous exprimer nos remerciements pour les efforts que vous avez consentis l'an dernier et nos encouragements pour l'engagement dont vous saurez faire preuve cette année dans la réalisation de vos missions.

Cette lettre de rentrée a vocation à rappeler quelques dispositions prises pour vous apporter aide et conseil dans l'accomplissement de vos missions.

- **Concernant l'offre de formation**

L'offre de formation continue qui vous est proposée est renouvelée pour l'année scolaire 2023-2024. Nous vous encourageons à solliciter les dispositifs de formation déployés par l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) dans le cadre de la culture commune ou des formations proposées au PAF I. Nous rappelons que les animateurs de bassin peuvent proposer la mise en place d'une formation d'initiative territoriale (FIT) pour leurs collègues. Dans ce cas, le chef de l'établissement d'appui contacte directement l'EAFC.

- **A propos des animations de bassin**

Elles seront reconduites cette année selon des modalités définies en juin, lors de la réunion des animateurs de bassin. Les IA-IPR EVS y participeront dans la mesure de leur disponibilité.

- **Concernant les personnels d'éducation :**

La formation académique proposée depuis quatre ans aux AED nouvellement recrutés sera reconduite cette année. Elle est organisée par bassin et sera animée par des CPE. Cette formation qui vise à faciliter la professionnalisation des agents participe également à l'amélioration du service public d'éducation. Nous comptons sur les CPE pour leur en faciliter l'accès en organisant le service de vie scolaire en conséquence. Par ailleurs, la volonté de nombreux AED de se présenter au concours de recrutement CPE ou de poursuivre leur parcours en qualité de CPE contractuel, doit nous encourager à leur confier des responsabilités éducatives élargies tout en renforçant leur accompagnement professionnel.

Nombre d'entre eux envisagent donc une entrée dans les métiers de l'Education nationale et nous vous remercions du soutien que vous pourrez leur apporter.

Enfin, certains AED peuvent être recrutés dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée (Cf. décret n°2022-1140 du 9 août 2022).

- **Concernant les ressources professionnelles**

Les sites professionnels continuent à offrir des outils et ressources validés par les corps d'inspection pour étayer les pratiques professionnelles :

- Professeurs documentalistes : <https://documentation-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>
- CPE : <https://education-vie-scolaire.web.ac-grenoble.fr/> (site en cours de constitution.)

Une veille mensuelle est instaurée. Les CPE et professeurs documentalistes sont invités à se connecter régulièrement sur ces sites.

Les groupes de formateurs à même de concevoir des outils de formation, d'animer des stages ou d'assurer le suivi de stagiaires sur des parcours M@gistere sont reconstitués. En outre, tout stage proposé au PAF-I fait l'objet d'un dossier mis en ligne sur les sites professionnels (Cf. ci-dessus).

Cette année, ces groupes s'attacheront en particulier à travailler sur les sujets suivants :

- Documentation : bac -3 / +3, ouverture vers les sciences,
- Education : volet éducatif du projet d'établissement, projet d'internat, instances élèves...

Des parcours M@gistere à l'attention des personnels CPE contractuels et en formation sont en cours de finalisation. La constitution de parcours M@gistere à l'attention des professeurs documentalistes contractuels et en formation débutera dans les prochaines semaines.

- **Visites individuelles**

Dans le cadre de nos missions d'inspection, nous avons effectué l'an passé 74 visites individuelles au titre des rendez-vous de carrière. Ceux d'entre vous qui seront concernés cette année en ont déjà été informés. Par ailleurs, les IA-IPR EVS sont à disposition pour apporter aide et conseil à tous ceux qui s'interrogent sur une poursuite de parcours professionnel.

Les collègues chargés de mission d'appui à l'inspection (CMAI) sont quant à eux en charge des visites des personnels titulaires première année et contractuels. Ils peuvent également être sollicités par les IA-IPR EVS pour accompagner des collègues en fonction de problématiques particulières. Dans ce cadre, les CMAI ont réalisé l'an dernier :

- Pour les professeurs documentalistes : 28 visites
- Pour les CPE : 68 visites

- **Vos interlocuteurs sur l'ensemble des dossiers**

Souhaitant la bienvenue à ceux d'entre vous qui rejoignent l'académie de Grenoble et afin que chacun puisse identifier les différents niveaux de responsabilités et les missions assumées, nous vous présentons les personnels référents pour l'année scolaire 2023-2024.

Tout en partageant l'ensemble de leurs dossiers, les IA-IPR EVS interviennent dans chacun des 5 départements qui constituent l'académie de Grenoble. La carte ci-dessous vous présente leurs secteurs d'intervention.

Secteurs principaux d'intervention des IA-IPR EVS

● Didier Pinel ● Pierre-Yves Pénin ● Lionel Jeanneret ● Régis Vivier et Jérôme Bizet



• Pour les professeurs documentalistes

- Groupe de formateurs académiques « documentation » :
En appui des 5 IA-IPR EVS, nous comptons sur l'active collaboration des professeurs-documentalistes suivants : Gaëlle Bourgeois, Gaëlle Bournat, Isabelle Boutry, Sylvie Bouvard, Béatrice Candelon, Olivier Dufaut, Christophe Guerin, Farah-Fleur Guillot, Laurence Janin, Mathieu Houssais, Fabienne Leclercq, Esther Mathieu, Carine Giusti, Nathalie Poullenot, Marie-Mélène Pellicier, Francine Perrier, Sandrine Tonnoir, Lionel Vesin.
- En tant que chargé de mission et d'appui à l'inspection (CMAI) sont à nos côtés : Olivier Dufaut, Patricia Durand, Nicolas Poncet, Karine Raucaz, Sandrine Tonnoir, Sylvie Vigneau.
- En charge de la formation continue : Olivier Dufaut,
- Webmestre : Justine Delestrain
- En tant qu'Interlocutrice Académique pour le Numérique (IAN) : Farah-Fleur Guillot,
- Pour la préparation au CAPES interne : Anne Fernandez et Carine Giusti
- Pour la formation à l'INSPE : Gaëlle Bourgeois.

Sont actuellement en formation : 4 stagiaires temps plein, 1 stagiaires mi-temps, 2 lauréats CAPES interne et 2 enseignants inscrits en parcours de reconversion, 2 personnels en détachement.

- **Pour les conseillers principaux d'éducation**

- Groupe de formateurs académiques « politique éducative » :
En appui des 5 IA-IPR EVS nous nous appuyons sur l'active collaboration des collègues suivants :
Sophie Arnoux, Julien Buzenet, Michel Cavaillé, Fabienne Chardon, Nathalie Chenavier, Sylvain Drosy, Céline Fortin, Sylvain Henley, Lucie Pré, Sofien Rahmani, Laurence Roux, Olivier Talichet.
D'autres collègues souhaitant rejoindre ce groupe peuvent se manifester auprès des IA-IPR EVS.
- En tant que chargés de mission et d'appui à l'inspection (CMAI) : Sylvie Buil, Olivier Girardot, Muriel Sigot, Sofien Rahmani, Benjamin Raoux, Zélida Stuelsatz,
- En charge de la formation continue et du dispositif académique de reconversion : Eric Philippe
- Pour la préparation au concours interne : Céline Fortin- Pascal Labulle
- Webmestre : Laure Charlou
- Formateur INSPE : Nathalie Alia - Nadine Clavel- Florence Duwez

Sont actuellement en formation : 11 CPE stagiaires contractuels alternants INSPE, 19 stagiaires temps plein, 11 stagiaires mi-temps, 1 personnel en reconversion 1^{ère} année, 2 personnels en reconversion 2^{ème} année et 1 Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE).

- DAVLC : Sophie Romettino

Tout en espérant que cette lettre de rentrée et les informations qu'elle contient vous seront utiles, les IA-IPR EVS restent à votre écoute et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, chers collègues, de nos encouragements et de notre soutien dans l'accomplissement de vos missions.

J. Bizet, L. Jeanneret, P.-Y. Pépin, D. Pinel, R. Vivier.